

Séance ordinaire du 1^{er} décembre 2014

Le conseil de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire ce premier jour du mois de décembre deux mille quatorze à dix-neuf heures trente, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Saint-Romuald (Lévis).

Sont présents : les membres du conseil Jean-Pierre Bazinet, Serge Côté, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin, Mario Fortier, René Fortin, Clément Genest, Ann Jeffrey, Janet Jones, Pierre Lainesse, Réjean Lamontagne, Fleur Paradis et Michel Turner formant quorum sous la présidence du maire suppléant Robert Maranda.

Est absent : le membre du conseil de la Ville Michel Patry et le maire Gilles Lehouillier.

Assistent à la séance : Marie-Lise Côté, directrice générale par intérim, et Marlyne Turgeon, assistante-greffière.

CV-2014-10-88

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 1^{er} décembre 2014, tel qu'il est modifié par le retrait des affaires prévues aux points 13.2 et 16.1 intitulées :

« Vie communautaire

Attribution du contrat pour la fourniture de jeux d'eau au parc de l'Anse-Tibbits
Document d'aide à la décision DVC-EQR-2014-016 »

« Urbanisme

Attribution d'odonymes à des rues
Document d'aide à la décision URBA-2014-203 »

ainsi que par l'ajout des affaires suivantes :

« Ressources humaines

Modification de l'annexe de la fiche de prise de décision RH-2014-135 relative à la modification de la structure organisationnelle
Document d'aide à la décision RH-2014-153 »

« Développement

Vente du lot 4 851 369 du cadastre du Québec (parc technologique Innoparc de Lévis), affectation du produit de la vente et affectation à l'utilité publique
Document d'aide à la décision DEV-2014-203 »

« Bureau de projets

Engagement envers le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques en matière

de gestion qualitative des eaux pluviales (rue de Courchevel, projet Carrefour Saint-Romuald)
Document d'aide à la décision BP-2014-017 »

« Adoption de règlement(s)

Adoption du Règlement RV-2014-13-63 concernant le numérotage des immeubles
Document d'aide à la décision URBA-2014-225 »

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-10-89

Période de questions

Environ 20 personnes assistent à la séance. Plusieurs personnes posent des questions et émettent des commentaires.

CV-2014-10-90

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 novembre 2014

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil au plus tard la veille de la présente séance ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville tenue le 17 novembre 2014, tel qu'il est modifié à la résolution CV-2014-10-83 « Avis à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'aliénation et le lotissement d'une partie du lot 2 849 083 du cadastre du Québec (chemin Saint-Grégoire, secteur Saint-Étienne-de-Lauzon, Camping international) » par l'ajout, après les mots « (chemin Saint-Grégoire, secteur Saint-Étienne-de-Lauzon), des mots « , et ce, en tenant compte des critères indiqués en annexe à la présente résolution. ».

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-10-91

Modification du calendrier des séances ordinaires du conseil de la Ville pour l'année 2014

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par la conseillère Fleur Paradis

De modifier le calendrier de ses séances ordinaires du conseil de la Ville pour la séance du 15 décembre 2014 par la modification de l'heure établie de « 19 h 30 » pour « 18 h 30 ».

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-10-92

Dépôt du procès-verbal des séances du comité exécutif des 10, 17, 18 et 20 novembre 2014

Le procès-verbal des séances du comité exécutif tenues les 10, 17, 18 et 20 novembre 2014 est déposé.

CV-2014-10-93

Lettre d'entente à intervenir avec le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 2927, SCFP, et le Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Lévis, concernant l'affectation d'un membre du personnel pompier à un poste col blanc

[Document d'aide à la décision RH-2014-149-R-1](#)

Il est proposé par la conseillère Janet Jones
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

D'autoriser le maire et la greffière à signer la lettre d'entente à intervenir avec le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 2927, SCFP, et le Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Lévis, concernant l'affectation d'un membre du personnel pompier à un poste col blanc, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision RH-2014-149-R-1.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-10-94

Création de deux postes d'emploi cols blancs au Service de l'évaluation de la Direction des finances

[Document d'aide à la décision RH-2014-082](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

De créer deux postes d'emploi cols blancs réguliers à temps complet de technicien ou technicienne en évaluation 1, classe 8, au Service de l'évaluation de la Direction des finances.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-10-95

Abolition d'un poste d'emploi col blanc de secrétaire de gestion à la Direction du développement économique et de la promotion et création d'un poste d'emploi col blanc de secrétaire de gestion au Bureau de projets de la Direction générale

[Document d'aide à la décision RH-2014-147](#)

Il est proposé par le conseiller Clément Genest
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'abolir un poste d'emploi col blanc régulier à temps complet de secrétaire de gestion, classe 8, à la Direction du développement économique et de la promotion.

De créer un poste d'emploi col blanc régulier à temps complet de secrétaire de gestion, classe 8, au Bureau de projets de la Direction générale.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-10-96

Mandat qualifiant au poste de chef du Service des permis et inspection de la Direction de l'urbanisme et lettre d'entente à intervenir

[Document d'aide à la décision RH-2014-146](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

De nommer Pierre-Luc Therrien au poste cadre régulier à temps complet de chef du Service des permis et inspection de la Direction de l'urbanisme, pour un mandat qualifiant, et ce, d'une période de 12 mois, selon les conditions prévues à la lettre d'entente annexée à la fiche de prise de décision RH-2014-146 et d'autoriser le maire et la greffière à signer la lettre d'entente.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-10-97

Affectation de la réserve financière pour la constitution d'un fonds d'autoassurance

[Document d'aide à la décision AGR-2014-033](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par le conseiller Pierre Lainesse

D'affecter un montant de 80 000 \$ provenant de la réserve financière pour la constitution d'un fonds d'autoassurance pour conclure la transaction à intervenir avec La capitale assurances générales à la suite d'un sinistre requis au poste budgétaire 02-145-00-996.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-10-98

Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à une activité au bénéfice de l'Atelier occupationnel Rive-Sud inc.

[Document d'aide à la décision DG-2014-213](#)

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par la conseillère Janet Jones

D'autoriser les membres du conseil de la Ville Serge Côté, Guy Dumoulin, Mario Fortier, René Fortin, Clément Genest, Pierre Lainesse, Réjean Lamontagne, Robert Maranda et Michel Turner à participer à l'activité organisée au bénéfice de Atelier occupationnel Rive-Sud inc., le 10 janvier 2015 à Lévis, et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet évènement.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-10-99

Aide financière à La maison des aînés de Lévis [Document d'aide à la décision DG-2014-215](#)

Il est proposé par la conseillère Janet Jones
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

D'accorder une aide financière de 1 500 \$ à La maison des aînés de Lévis inc. pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-11-00

Aide financière au Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Lévis [Document d'aide à la décision DG-2014-218](#)

Il est proposé par la conseillère Janet Jones
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

D'accorder une aide financière de 2 000 \$ au Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Lévis, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-11-01

Engagement relatif à la réalisation d'un suivi environnemental sur le lot 5 273 366 du cadastre du Québec (secteur Saint-Nicolas, terrain de l'école du développement Roc pointe) et financement afférent [Document d'aide à la décision ENV-2014-055](#)

Il est proposé par le conseiller René Fortin
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

De s'engager à réaliser un suivi environnemental sur le lot 5 273 366 du cadastre du Québec, tel qu'il est précisé dans le rapport complémentaire d'ingénierie de Pluritec, daté du 22 octobre 2014, dont un extrait est annexé à la fiche de prise de décision ENV-2014-055.

D'autoriser le financement de cette dépense pour une durée de trois ans au

montant de 18 000 \$ à même la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-11-02

Attribution du contrat pour la fourniture de services professionnels pour la réalisation d'analyses physico chimiques et bactériologiques pour le contrôle qualitatif de l'eau potable, des eaux usées et traitées ainsi que de l'eau des piscines municipales pour les années 2015 à 2018

[Document d'aide à la décision ENV-TE-2014-028](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Clément Genest
Appuyé par le conseiller Pierre Lainesse

D'attribuer le contrat pour la fourniture de services professionnels pour la réalisation d'analyses physico-chimiques et bactériologiques pour le contrôle qualitatif de l'eau potable, des eaux usées et traitées ainsi que de l'eau des piscines municipales pour les années 2015 à 2018 (appel d'offres 2014-55-89) à Maxxam analytics international corporation, aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 302 783 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-11-03

Adoption du plan et du sommaire du plan de réduction de gaz à effet de serre 2013-2021 et mise en œuvre des actions afférentes

[Document d'aide à la décision ENV-2014-058](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par le conseiller Pierre Lainesse

D'adopter le plan de réduction de gaz à effet de serre et le sommaire du plan de gaz à effet de serre pour la période 2013 à 2021, tels qu'ils sont annexés à la fiche de prise de décision ENV-2014-058.

De mettre en œuvre progressivement les actions prévues à ce plan en visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre sur le territoire de 5,7% d'ici 2021, et ce, en tenant compte de la croissance démographique.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-11-04

Plan de déploiement 2015-2017 des bornes de recharges pour véhicules électriques sur le territoire de la ville

[Document d'aide à la décision ENV-2014-061](#)

Il est proposé par la conseillère Janet Jones
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

D'autoriser les sites pour le déploiement progressif des bornes de recharges pour véhicules électriques sur le territoire de la ville, tels qu'ils sont identifiés et modifiés à la fiche de prise de décision ENV-2014-061.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-11-05

Modification de la géométrie de la voirie du chemin Olivier (secteur Saint-Nicolas)

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2014-122](#)

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier
Appuyé par le conseiller Clément Genest

De modifier la géométrie de la voirie du chemin Olivier (secteur Saint-Nicolas) sur les tronçons touchés par les travaux d'augmentation de capacité de conduites d'égouts, tel que présenté en annexe à la fiche de prise de décision INF-GEN-2014-122.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-11-06

Financement de la dépense relative à l'enfouissement des réseaux câblés sur des voies publiques et à la réfection des rues Dorimène-Desjardins et Saint-Louis (secteur Lévis) et autorisation à poursuivre le projet

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2014-137](#)

Il est proposé par le conseiller Pierre Lainesse
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'opter pour l'alternative 1 relative au mode de financement, telle qu'elle est décrite à la fiche de prise de décision INF-GEN-2014-137, afférente à l'enfouissement des réseaux câblés sur des voies publiques et à la réfection des rues Dorimène-Desjardins et Saint-Louis (secteur Lévis).

D'autoriser Hydro-Québec, Bell et Vidéotron à poursuivre le projet en débutant la préparation de la phase d'études d'avant-projet.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-11-07

Crédits additionnels pour le remplacement d'une moto pour la Direction du service de police

[Document d'aide à la décision INF-EM-2014-040](#)

Il est proposé par la conseillère Janet Jones

Appuyé par la conseillère Fleur Paradis

D'affecter le montant reçu de l'assureur pour la perte d'une moto de la Direction du service de police (unité 03-010), au poste de revenu 01-234-80-002.

D'accorder une demande de crédits additionnels équivalent au montant reçu de l'assureur au poste 03-201-52-010 (affectation aux activités d'investissement provenant des revenus de fonctionnement crédits additionnels), pour le remplacement de ce véhicule.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-11-08

Attribution du contrat pour la fourniture d'une chenillette pour le grattage de trottoirs

[Document d'aide à la décision INF-EM-2014-043](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier

Appuyé par le conseiller Clément Genest

D'attribuer le contrat pour la fourniture d'une chenillette pour le grattage de trottoirs (appel d'offres 2014-50-92) à Équipements plannord ltée, au prix révisé de 134 885 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-11-09

Demande au ministère des Transports du Québec de prioriser l'acquisition de lots pour la réalisation d'une piste cyclable dans le secteur du vieux Saint-Romuald

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2014-140](#)

Il est proposé par la conseillère Brigitte Duchesneau

Appuyé par le conseiller René Fortin

De demander au ministère des Transports du Québec de prioriser l'acquisition des lots 2 157 005, 2 158 975 et 2 158 974 du cadastre du Québec et une partie du lot 2 158 973 de ce cadastre afin que la Ville puisse y aménager une piste cyclable en site propre dans le secteur du vieux Saint-Romuald.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-11-10

Avenant à l’entente de développement culturel 2013-2015 intervenue avec le ministère de la Culture et des Communications, crédits additionnels et aide financières à des organismes de la communauté

[Document d’aide à la décision DVC-ART-2014-027](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

De conclure l’avenant à l’entente de développement culturel intervenue avec le ministère de la Culture et des Communications, tel qu’il est annexé à la fiche de prise de décision DVC-ART-2014-027, et d’autoriser le maire et la greffière à signer cet avenant.

D’accorder les crédits additionnels de 96 200 \$, ce montant correspondant à la part de subvention additionnelle de ce ministère, au poste 01-383-00-004, pour le versement de l’aide financière aux organismes bénéficiaires de l’avenant à cette entente pour l’année 2014, tel qu’indiqué à cette fiche de prise de décision.

D’accorder aux organismes de la communauté suivants l’aide financière indiquée, selon les modalités de versement prévues en annexe à cette fiche de prise de décision, afin de maintenir leurs activités auprès de la population lévisienne :

○ École de danse élédanse inc.	22 900 \$
○ École de musique l’accroche notes	22 900 \$
○ École de musique Jésus-Marie	22 900 \$
○ Orchestre symphonique de Lévis	27 500 \$

Adoptée à l’unanimité

CV-2014-11-11

Autorisation de ne pas se prévaloir de l’affectation du montant à pourvoir dans le futur pour les régimes de retraite de la Ville constitué en vertu de la mesure d’allègement associée à la crise financière de 2008 relative aux dépenses au titre des coûts des avantages sociaux futurs pour l’année 2014

[Document d’aide à la décision FSA-TRE-2014-030](#)

Il est proposé par le conseiller Clément Genest
Appuyé par le conseiller Pierre Lainesse

De ne pas se prévaloir, pour l’exercice 2014, de la mesure d’allègement permise pour les organismes municipaux suite aux pertes actuarielles majeures constatées lors de la crise financière de 2008 et d’affecter un montant de 1 073 900 \$ provenant du poste de dépense indiqué à la fiche de prise de décision FSA-TRE-2014-030, et ce, pour le financement de l’affectation du montant à pourvoir dans le futur des coûts des avantages sociaux futurs de l’année 2014.

Adoptée à l’unanimité

CV-2014-11-12

Dépôt du rapport concernant l'émission d'obligations datée du 9 décembre 2014

[Document d'aide à la décision FSA-2014-045](#)

Le rapport concernant l'émission d'obligations au montant de 22 067 000 \$ datée du 9 décembre 2014 est déposé à titre d'information.

CV-2014-11-13

Renonciation par la Ville au droit de préemption relativement aux lots 3 401 649 et 4 970 743 du cadastre du Québec (Parc industriel Lauzon)

[Document d'aide à la décision DEV-2014-167](#)

Il est proposé par la conseillère Fleur Paradis
Appuyé par le conseiller Michel Turner

De renoncer au droit de préemption prévu à l'acte de vente publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Lévis sous le numéro 11 923 305, pour les fins de la vente intervenue entre Les placements Yves Grégoire inc., à titre de vendeur, et Stores vénitiens manufacturiers inc., à titre d'acquéreur, et dont l'acte de vente est publié au registre foncier de la circonscription foncière de Lévis sous le numéro 20 406 430.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-11-14

Modification de la résolution CV-2014-10-24 « Abrogation de la résolution CV-2010-13-22 « Vente du lot 2 059 686 du cadastre du Québec à 9211-8579 Québec inc. (route du Président Kennedy, secteur Pintendre) », confirmation relative à l'utilité publique, vente du lot 2 059 686 du cadastre du Québec à Les boisés de Pintendre inc. (secteur Pintendre) et affectation du produit de la vente »

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par la conseillère Janet Jones

De modifier la résolution CV-2014-10-24 « Abrogation de la résolution CV-2010-13-22 « Vente du lot 2 059 686 du cadastre du Québec à 9211-8579 Québec inc. (route du Président-Kennedy, secteur Pintendre) », confirmation relative à l'utilité publique, vente du lot 2 059 686 du cadastre du Québec à Les boisés de Pintendre inc. (secteur Pintendre) et affectation du produit de la vente » par le remplacement du dernier alinéa par le suivant :

« D'affecter le produit net de la vente de ce terrain au fonds parcs, terrains de jeux et espaces verts. ».

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-11-15

Fermeture temporaire de rues pour la tenue de la Fête de Saint Nicolas [Document d'aide à la décision DEV-2014-198](#)

Il est proposé par le conseiller Clément Genest
Appuyé par le conseiller Réjean Lamontagne

De fermer temporairement les rues mentionnés à la fiche de prise de décision DEV-2014-198 pour la tenue de la Fête de Saint-Nicolas (secteur Saint-Nicolas) le 6 décembre 2014, et d'offrir à l'organisme Revitalisation village Saint-Nicolas le soutien logistique, tel que décrit dans cette fiche de prise de décision, selon les disponibilités financières et matérielles des directions concernées pour le maintien des activités de l'organisme auprès de la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-11-16

Avenant à l'entente intervenue avec la Société de développement économique de Lévis [Document d'aide à la décision DEV-2014-200](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par la conseillère Fleur Paradis

De conclure l'avenant à l'entente de gestion intervenue avec la Société de développement économique de Lévis concernant le financement des activités et les responsabilités en matière de développement local, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DEV-2014-200, et d'autoriser le maire et la greffière à signer cet avenant.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-11-17

Ratification de l'entente quinquennale de visibilité intervenue avec Célébrations Lévis 2011, Skyline balloons ltd et Montgolfière aventure ltée [Document d'aide à la décision DEV-2014-202](#)

Il est proposé par le conseiller Pierre Lainesse
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

De ratifier l'entente quinquennale de visibilité intervenue avec Célébrations Lévis 2011, Skyline balloons ltd et Montgolfière aventure ltée faisant l'objet de la résolution CE-2010-14-78.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-11-18

Modification de la résolution CV-2012-06-22 « Échange d'une partie du lot 4 640 161 du cadastre du Québec (boulevard Alphonse-Desjardins, secteur Lévis) contre une partie du lot 2 154 328 de ce cadastre (boulevard de la Rive-Sud, secteur Saint-Romuald) »

[Document d'aide à la décision DEV-2014-175](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

De modifier la résolution CV-2012-06-22 « Échange d'une partie du lot 4 640 161 du cadastre du Québec (boulevard Alphonse-Desjardins, secteur Lévis) contre une partie du lot 2 154 328 de ce cadastre (boulevard de la Rive-Sud, secteur Saint-Romuald) » par le remplacement :

- ✓ dans le titre des mots « d'une partie du lot 4 640 161 » par les mots « du lot 5 490 125 » et par le remplacement des mots « une partie des lots 5 115 385 et 2 159 386 » par les mots « du lot 5 305 533 »;
- ✓ dans le premier alinéa des mots « la partie du lot 4 640 161 » par les mots « le lot 5 490 125 », des mots « une partie du lot 4 640 161 » par les mots « du lot 5 490 125 » et des mots « qu'une partie des lots 5 115 385 et 2 159 386 » par les mots « le lot 5 305 533 »;
- ✓ dans le deuxième alinéa des mots « la partie des lots 5 115 385 et 2 159 386 » par les mots « le lot 5 305 533 »;
- ✓ dans le troisième alinéa des mots « la partie des lots 5 115 385 et 2 159 386 » par les mots « le lot 5 305 533 ».

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-11-19

Contrat de prêt à usage à intervenir avec le Club de ski de fond St-Étienne inc. concernant le prêt d'une partie du lot 3 473 912 du cadastre du Québec (rue Albert-Rousseau, secteur Saint-Étienne-de-Lauzon) à des fins d'installation d'un cabanon et d'un refuge

[Document d'aide à la décision DEV-2014-182](#)

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier
Appuyé par le conseiller Réjean Lamontagne

De conclure le contrat de prêt à usage à intervenir avec le Club de ski de fond St-Étienne inc., concernant le prêt à cet organisme d'une partie du lot 3 473 912 du cadastre du Québec, d'une superficie approximative de 49 mètres carrés, à des fins d'installation et d'utilisation d'un cabanon et d'un refuge, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DEV-2014-182, et d'autoriser le maire et la greffière à signer ce contrat.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-11-20

Reconnaissance de l'exécution de la considération prévue à l'article 4b) de l'acte de cession des anciens lots 254-148 et 253-191 du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Jean-Chrysostome à Petit domicile de Charny
[Document d'aide à la décision DEV-2014-185](#)

Il est proposé par le conseiller Michel Turner
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

De reconnaître que les travaux décrits à l'article 4 b) de l'acte de cession intervenu entre l'ex-Ville de Charny et Petit domicile de Charny reçu devant Me Hugues Poulin, notaire, le 19 juillet 2000 et publié le 27 septembre 2000, sous le numéro 445 368, ont été effectués à la satisfaction de la Ville sur le lot 5 039 421 du cadastre du Québec et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document à cet effet.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-11-21

Retrait de l'affectation à l'utilité publique sur des parties du lot 4 596 590 du cadastre du Québec (Innoparc Lévis, rue de la Pascaline, secteur Lévis)
[Document d'aide à la décision DEV-2014-207](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

De confirmer que les parties du lot 4 596 590 du cadastre du Québec identifiées par les parcelles A à G et J à L sur le plan préparé par Alain Carrier, arpenteur géomètre, sous le numéro 8 480 de ses minutes et par les parcelles A et B sur le plan préparé par Alain Carrier, arpenteur géomètre, sous le numéro 9 141 de ses minutes, tels qu'elles sont annexées à la fiche de prise de décision DEV-2014-207, ne sont plus affectées à l'utilité publique.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-11-22

Avenant à l'entente intervenue avec Les placements D.T. inc. visant à assurer l'augmentation des recettes fiscales à court terme suivant la construction des liens routiers F et G (carrefour Saint-Romuald)
[Document d'aide à la décision BP-2014-007](#)

Il est proposé par le conseiller Michel Turner
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

De conclure l'avenant à l'entente intervenue avec Les placements D.T. inc. visant à assurer l'augmentation des recettes fiscales à court terme suivant la construction des liens routiers F et G (carrefour Saint-Romuald), tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision BP-2014-007, et d'autoriser le maire et la greffière à signer cet avenant.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-11-23

Modification de la résolution CV-2010-11-91 « Acquisition du réseau d'aqueduc et d'égout sanitaire situé sur une partie du lot 4 232 252 du cadastre du Québec et de la servitude afférente (chemin des Forts, secteur Lévis) »

[Document d'aide à la décision BP-2014-009](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté

Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

De modifier la résolution CV-2010-11-91 « Acquisition du réseau d'aqueduc et d'égout sanitaire situé sur une partie du lot 4 232 252 du cadastre du Québec et de la servitude afférente (chemin des Forts, secteur Lévis) » par le remplacement des mots et des chiffres « des lots 4 232 252 et 2 489 466 » par les mots et les chiffres « des lots 4 232 252, 2 489 466 et 4 964 358 » et par le remplacement des mots et des chiffres « du lot 4 232 252 » par les mots et les chiffres « des lots 4 232 252 et 4 964 358 ».

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-11-24

Terminaison d'un contrat et contrat à intervenir concernant la location d'équipements de radiocommunications avec Novicom 2000 inc. pour la Direction des infrastructures, la Direction de la sécurité incendie et la Direction du service de police

[Document d'aide à la décision APP-2014-029](#)

Il est proposé par la conseillère Janet Jones

Appuyé par le conseiller Mario Fortier

De mettre fin au contrat concernant la location d'équipements de radiocommunications intervenu avec Novicom 2000 inc. et faisant l'objet de la résolution CV-2013-11-58.

D'autoriser le maire et la greffière à signer le contrat à intervenir avec Novicom 2000 inc., tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision APP-2014-029, concernant la location d'équipements de radiocommunications pour la Direction des infrastructures, la Direction de la sécurité incendie et la Direction du service de police, pour une dépense estimée à 15 425 \$ mensuellement, plus taxes, pour une durée maximale de 18 mois et débutant le 1^{er} octobre 2014.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-11-25

Renouvellement du contrat d'entretien et de support intervenu avec ACCEO solutions inc. concernant la fourniture du service d'entretien et de soutien de certains logiciels et progiciels pour l'année 2015

[Document d'aide à la décision TI-2014-014](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

De renouveler le contrat intervenu avec ACCEO solutions inc., concernant la fourniture du service d'entretien et de soutien de certains logiciels et progiciels, au prix de 207 331,28 \$, avant TPS et TVQ, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision TI-2014-014 et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document à cet effet.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-11-26

Avis de motion du Règlement RV-2014-13-81 modifiant le Règlement RV-2014-13-50 sur la tarification pour les services rendus par la Direction du service de police

[Document d'aide à la décision POL-2014-020](#)

Le membre du conseil de la Ville Janet Jones donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2014-13-81 modifiant le Règlement RV-2014-13-50 sur la tarification pour les services rendus par la Direction du service de police.

Ce règlement a pour objet de prévoir la tarification applicable lors de déclenchement inutile d'alarme autre que pour un incendie et d'augmenter les frais pour les chèques retournés.

CV-2014-11-27

Avis de motion du Règlement RV-2014-13-82 sur la tarification pour les services rendus par la Direction du service de la sécurité incendie et sur les frais exigés en cas de fausse alarme

[Document d'aide à la décision INC-2014-021-R-1](#)

Le membre du conseil de la Ville Serge Côté donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2014-13-82 sur la tarification pour les services rendus par la Direction du service de la sécurité incendie et sur les frais exigés en cas de fausse alarme.

Ce règlement a pour objet de prévoir la tarification applicable pour les services rendus par la Direction du service de la sécurité incendie et sur les frais exigés en cas de fausse alarme.

CV-2014-11-28

Avis de motion du Règlement RV-2014-13-83 modifiant le Règlement RV-2014-13-56 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2014-136](#)

Le membre du conseil de la Ville Fleur Paradis donne avis qu'il sera soumis

lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2014-13-83 modifiant le Règlement RV-2014-13-56 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement.

Ce règlement a pour objet de corriger la numérotation des paragraphes ajoutés à l'article 1 du Règlement RV-2006-04-70.

CV-2014-11-29

Avis de motion du Règlement RV-2014-13-84 modifiant le Règlement RV-2011-11-22 sur le plan d'urbanisme (projet de développement résidentiel situé entre la 10^{ième} Avenue et la 12^{ième} Avenue, secteur Pintendre)

[Document d'aide à la décision URBA-2014-196](#)

Le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2014-13-84 modifiant le Règlement RV-2011-11-22 sur le plan d'urbanisme.

Ce règlement a pour objet :

- ✓ de créer des aires d'affectation résidentielle forte densité et parc et espace vert à même une aire d'affectation résidentielle moyenne densité;
- ✓ de créer une aire d'affectation résidentielle faible densité à même une partie d'une aire d'affectation résidentielle forte densité;
- ✓ d'agrandir une aire d'affectation résidentielle moyenne densité à même une aire d'affectation résidentielle forte densité;
- ✓ d'agrandir une aire d'affectation résidentielle faible densité à même une aire d'affectation résidentielle moyenne densité.

CV-2014-11-30

Avis de motion du Règlement RV-2014-13-85 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (projet de développement résidentiel situé entre la 10^{ième} Avenue et la 12^{ième} Avenue, secteur Pintendre)

[Document d'aide à la décision URBA-2014-196](#)

Le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2014-13-85 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement.

Ce règlement a pour objet :

- ✓ de créer 10 nouvelles zones à même les zones H2791 et H2814 et une partie de la zone H2828, et de prévoir les usages autorisés et les normes d'implantation applicables à ces nouvelles zones;
- ✓ d'exiger l'aménagement d'un écran tampon dans les zones H2792, H2796, H2809 et H2810, selon les normes et conditions

prévues au règlement;

- ✓ d'interdire certaines constructions et travaux dans les 10 nouvelles zones créées, à moins d'avoir été préalablement autorisés par le conseil en application d'un règlement adopté en vertu de l'article 145.42 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

CV-2014-11-31

Avis de motion du Règlement RV-2014-13-86 modifiant le Règlement RV-2011-11-29 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (projet de développement résidentiel situé entre la 10^{ième} Avenue et la 12^{ième} Avenue, secteur Pintendre)

[Document d'aide à la décision URBA-2014-196](#)

Le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2014-13-86 modifiant le Règlement RV-2011-11-29 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale.

Ce règlement a pour objet d'assujettir dans les zones H2792, H2796, H2811 et H2813 la délivrance de certains permis de constructions ou certificats d'autorisation à l'approbation de plans relatifs à l'implantation et l'intégration architecturale.

CV-2014-11-32

Avis de motion du Règlement RV-2014-13-87 modifiant le Règlement RV-2011-11-22 sur le plan d'urbanisme (agrandissement de la zone M1948 à même une partie de la zone voisine H1958, rue du Ruisseau, secteur Sainte-Hélène-de-Breakeyville)

[Document d'aide à la décision URBA-2014-160](#)

Le membre du conseil de la Ville Michel Turner donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2014-13-87 modifiant le Règlement RV-2011-11-22 sur le plan d'urbanisme.

Ce règlement a pour objet d'agrandir une affectation multifonctionnelle à même une partie d'une affectation résidentielle faible densité.

CV-2014-11-33

Avis de motion du Règlement RV-2014-13-88 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (agrandissement de la zone M1948 à même une partie de la zone voisine H1958, rue du Ruisseau, secteur Sainte-Hélène-de-Breakeyville)

[Document d'aide à la décision URBA-2014-160](#)

Le membre du conseil de la Ville Michel Turner donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2014-13-88 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement.

Ce règlement a pour objet d'agrandir la zone M1948 à même une partie de la

zone H1958 et d'exiger l'aménagement d'un écran tampon dans la zone M1948.

CV-2014-11-34

Adoption du Projet de règlement RV-2014-13-84 modifiant le Règlement RV-2011-11-22 sur le plan d'urbanisme (projet de développement résidentiel situé entre la 10^{ième} Avenue et la 12^{ième} Avenue, secteur Pintendre) et assemblée publique de consultation

[Document d'aide à la décision URBA-2014-196](#)

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'adopter le Projet de règlement RV-2014-13-84 modifiant le Règlement RV-2011-11-22 sur le plan d'urbanisme, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-2014-196.

De permettre au maire ou à la personne qu'il désigne de tenir une assemblée publique de consultation pour le Projet de règlement modifiant le Règlement RV-2011-11-22 sur le plan d'urbanisme lors d'une séance de la commission consultative d'urbanisme et d'aménagement de la Ville.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-11-35

Adoption du Projet de règlement RV-2014-13-85 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (projet de développement résidentiel situé entre la 10^{ième} Avenue et la 12^{ième} Avenue, secteur Pintendre)

[Document d'aide à la décision URBA-2014-196](#)

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par la conseillère Fleur Paradis

D'adopter le Projet de règlement RV-2014-13-85 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-2014-196.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-11-36

Adoption du Projet de règlement RV-2014-13-86 modifiant le Règlement RV-2011-11-29 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (projet de développement résidentiel situé entre la 10^{ième} Avenue et la 12^{ième} Avenue, secteur Pintendre)

[Document d'aide à la décision URBA-2014-196](#)

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'adopter le Projet de règlement RV-2014-13-86 modifiant le Règlement

RV-2011-11-29 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-2014-196.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-11-37

Adoption du Projet de règlement RV-2014-13-87 modifiant le Règlement RV-2011-11-22 sur le plan d'urbanisme (agrandissement de la zone M1948 à même une partie de la zone voisine H1958, rue du Ruisseau, secteur Sainte-Hélène-de-Breakeyville) et assemblée publique de consultation

[Document d'aide à la décision URBA-2014-160](#)

Il est proposé par le conseiller Michel Turner
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'adopter le Projet de règlement modifiant le Règlement RV-2011-11-22 sur le plan d'urbanisme, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-2014-160.

De permettre au maire ou à la personne qu'il désigne de tenir une assemblée de consultation pour le Projet de règlement RV-2014-13-87 modifiant le Règlement RV-2011-11-22 sur le plan d'urbanisme lors d'une séance de la commission consultative d'urbanisme et d'aménagement de la Ville.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-11-38

Adoption du Projet de règlement RV-2014-13-88 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, (agrandissement de la zone M1948 à même une partie de la zone voisine H1958, rue du Ruisseau, secteur Sainte-Hélène-de-Breakeyville)

[Document d'aide à la décision URBA-2014-160](#)

Il est proposé par le conseiller Michel Turner
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

D'adopter le Projet de règlement RV-2014-13-88 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-2014-160.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-11-39

Adoption du Règlement RV-2014-13-80 modifiant le Règlement intérieur CV-001-02 (calendrier 2015 des séances du comité exécutif)

[Document d'aide à la décision AGR-2014-024](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2014-13-80 modifiant le Règlement intérieur CV-001-02 a été remise aux membres du conseil de la

Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE l'assistante-greffière mentionne que ce règlement a pour objet d'établir les jours fixés pour la tenue des séances ordinaires du comité exécutif pour l'année 2015 ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par la conseillère Janet Jones

D'adopter le Règlement RV-2014-13-80 modifiant le Règlement intérieur CV-001-02.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-11-40

Adoption du Règlement RV-2014-13-73 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2014-136](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2014-13-73 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE l'assistante-greffière mentionne que ce règlement a pour objet d'interdire le stationnement sur une partie de l'avenue Sous-le-Vent (secteur Charny), d'interdire le stationnement sur deux parties de la 21^e rue (secteur Saint-Nicolas), d'interdire le stationnement sur une partie de la 4^e rue (secteur Saint-Romuald), d'interdire le stationnement sur une partie de la rue Charles-Rodrigue (secteur Lévis), de limiter le stationnement à trente minutes sur une partie de la rue Saint-Antoine (secteur Lévis) et de limiter le stationnement à trente minutes sur une partie de la rue Saint-Louis (secteur Lévis) ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Pierre Lainesse
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'adopter le Règlement RV-2014-13-73 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-11-41

Modification de l'annexe de la fiche de prise de décision RH-2014-135 relative à la modification de la structure organisationnelle

[Document d'aide à la décision RH-2014-153](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

De modifier le terme « professionnel » mentionné à l'annexe 1, section Direction générale, septième tiret de la fiche de prise de décision RH-2014-135, pour le terme « cadre », afin que le libellé soit le suivant :

- modification du titre du poste cadre de conseiller ou conseillère – Planification stratégique et gouvernance pour conseiller ou conseillère – Planification et éthique.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-11-42

Vente du lot 4 851 369 du cadastre du Québec (parc technologique Innoparc de Lévis), affectation du produit de la vente et affectation à l'utilité publique

[Document d'aide à la décision DEV-2014-203](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par la conseillère Janet Jones

D'accepter l'offre d'achat de Jana gestion immobilière du lot 4 851 369 du cadastre du Québec, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2014-203, d'autoriser le maire et la greffière à signer le contrat de vente notarié à intervenir entre les parties, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par l'acquéreur et d'affecter le produit net de la vente de ce terrain à la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique, de même que de confirmer que ce lot n'est plus affecté à l'utilité publique.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-11-43

Engagement envers le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques en matière de gestion qualitative des eaux pluviales (rue de Courchevel, projet Carrefour Saint-Romuald)

[Document d'aide à la décision BP-2014-017](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par le conseiller Michel Turner

De s'engager à assurer le respect des critères de contrôle du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques en matière de gestion qualitative des eaux pluviales avant de délivrer un permis de construction pour chacun des lots du projet d'aménagement de la rue de Courchevel dans le Carrefour Saint-Romuald.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-11-44

Adoption du Règlement RV-2014-13-63 concernant le numérotage des immeubles

[Document d'aide à la décision URBA-2014-225](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2014-13-63 concernant le numérotage des immeubles a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE l'assistante-greffière mentionne que ce règlement a pour objet de régir le numérotage des immeubles sur l'ensemble du territoire de la ville, notamment pour assurer la sécurité des propriétaires, locataires, résidents ou autres occupants ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

D'adopter le Règlement RV-2014-13-63 concernant le numérotage des immeubles.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-11-45

Période d'intervention des membres du conseil

Un membre du conseil de la Ville prend la parole.

CV-2014-11-46

Félicitations à Pierre-Marc Doyon

Il est proposé par le conseiller Réjean Lamontagne
Appuyé à l'unanimité

De féliciter monsieur Pierre-Marc Doyon pour ses exploits sportifs, notamment et pour avoir remporté le championnat du monde Ironman Hawaii et pour avoir remporté la deuxième place au championnat du monde 70,3 Mont-Tremblant, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-11-47

Période de questions

Plusieurs personnes posent des questions et émettent des commentaires.

CV-2014-11-48

Levée de la séance

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

À 20 heures 40, de lever la séance.

Adoptée à l’unanimité

Robert Maranda, maire suppléant

Marlyne Turgeon, assistante-greffière
